



Une eau moins calcaire pour les usagers de Cergy-Pontoise, c'est possible.

Environ 95% de l'eau distribuée sur l'agglomération de Cergy-Pontoise est une eau dure ou très dure (*TH : titre hydrotimétrique, exprimé en degrés français °f supérieur à 30*), c'est-à-dire très chargée en sels de calcium et de magnésium. C'est ce bicarbonate de calcium présent dans l'eau qui se transforme en calcaire appelé aussi tartre.

Le calcaire se dépose sur les résistances des appareils électriques tels que bouilloire, chauffe-eau, lave-linge, lave-vaisselle... augmentant leur consommation électrique, nuisant à leur qualité de fonctionnement et à leur durée de vie.

L'efficacité des produits d'entretien diminue avec la dureté de l'eau. Il faut donc en utiliser plus, ce qui augmente les coûts et les rejets polluants.

Enfin, chez certaines personnes, cette dureté de l'eau provoque des démangeaisons et irritations de la peau.

L'installation d'un adoucisseur individuel permet de diminuer la dureté de l'eau mais cette solution est onéreuse

Pour l'utilisateur, différentes études indiquent un coût induit du calcaire de 150 à 200 € par an.

et entraîne des rejets de sels importants. Elle comporte également des dangers en cas de mauvais réglage entraînant une dégradation de la qualité sanitaire de l'eau.

La cause du calcaire dans l'eau de Cergy-Pontoise

Jusqu'au printemps 2011, 45% de l'eau distribuée sur Cergy-Pontoise provenait de l'usine de Méry dont le TH est de 17 °f (*eau douce*). En 2015, ce pourcentage est descendu à 13% tandis que la part de l'eau en provenance de l'usine de Saint-Martin-La-Garenne, avec un TH de 35 °f (*eau dure*), passait de 25% à 57%.

Le reste de l'approvisionnement provient des ressources propres à l'agglomération dont le TH est compris entre 30 et 50 °f.

L'eau de Saint-Martin-la-Garenne coûte 0,1719 € HT de moins par m³ que l'eau de Méry. À la suite de la signature du contrat avec Veolia en 2009, c'est cette baisse de prix de la part eau qui a été revendiquée par les élus de la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise

(CACP) mais sans mettre en parallèle une dégradation de la qualité du fait d'une eau beaucoup plus « calcaire » et donc, au final, plus coûteuse pour l'utilisateur.

Revenir à une eau moins dure

AGLEAU a évalué le coût d'un retour à un approvisionnement massif en provenance de l'usine de Méry-sur-Oise.

En 2015, 7 138 039 m³ d'eau ont été achetés par CYO, filiale de Veolia, à l'usine de Saint-Martin-La-Garenne. Pour un volume égal acheté à l'usine de Méry, la majoration serait de 1 227 000 €.

Deux ressources propres de l'agglomération, les puits Cergy 1 et Cergy 3, délivrent une eau extrêmement dure avec un TH de 50 °f. Nous proposons également d'étudier l'abandon de ces deux puits représentant 7% du volume total introduit et de les remplacer par l'eau de Méry. Le coût supplémentaire serait d'environ 386 000 €.

Au total, ces propositions entraîneraient une hausse de 0,15 € HT du prix moyen du m³ acheté par CYO. Reportée intégralement sur nos factures d'eau la majoration serait de 23 € TTC par an pour les 150 m³ de consommation moyenne annuelle d'une famille de 4 personnes.

Prendre sur les bénéfices de CYO

Prenant le prétexte de cette hausse du prix de l'eau pour l'utilisateur, les élus de la CACP ont rejeté cette solution en juin 2015, sans concertation et sans même indiquer le montant de cette hausse.

Pour AGLEAU, cette augmentation ne devrait pas être supportée intégralement par les abonnés.

En effet, au vu du bénéfice de 1 380 000 € avant impôt réalisé par la société CYO en 2015, il existe une marge de manœuvre permettant d'abaisser ce surcoût pour l'utilisateur.

Source : rapport annuel du délégataire page 102

<http://fr.calameo.com/read/000758763f22cb0531b4a>

Cette baisse des bénéfices de CYO, combinée avec le rendement amélioré du réseau de distribution année

après année (*élimination des fuites*) et, côté usager, avec une vigilance accrue sur la consommation, devrait abaisser ce supplément autour de **12 € annuels pour une famille de 4 personnes**.

Cette hausse minime serait donc largement compensée par les économies résultant de la diminution du **calcaire dont le coût est de 150 à 200 € par an**.

Comment en finir avec ça ?



En septembre 2016, les associations d'usagers siégeant à la Commission Consultative des Services Publics Locaux sont une nouvelle fois intervenues sur la dureté de

l'eau. Au cours de cette réunion, il a été décidé la création d'un groupe de travail composé de représentants des associations et d'élus.

Malheureusement, malgré une relance adressée en février 2017 à Monsieur LEFEBVRE, président de la CACP, ce groupe de travail n'a toujours pas été mis en place.

L'intervention des citoyens de Cergy-Pontoise devient donc indispensable pour faire bouger les choses.

C'est pourquoi, nous vous proposons de signer et de faire signer autour de vous la pétition initiée par AGLEAU exigeant que la CACP oblige CYO Veolia à trouver une solution au problème de la dureté de l'eau.

Retrouvez notre dossier complet sur la dureté de l'eau sur <http://agleau.fr>

Signez et faites signer la pétition pour une eau moins dure sur change.org/p/halte-au-calcaire-a-cergy-pontoise

ou la version papier ci-dessous



Pétition adressée au Président de la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise

Halte au calcaire à Cergy-Pontoise

L'excès de calcaire dans l'eau dégrade nos machines à laver, nos lave-vaisselle, nos chaudières et ballons électriques. Il entraîne une consommation supplémentaire de produits d'entretien. Les études les plus sérieuses estiment que le calcaire génère une dépense de 150 à 200 € par an et par foyer.

De leur côté, les copropriétés et les bailleurs sociaux sont obligés d'investir dans des traitements onéreux ou parfois, encore plus coûteux, dans le changement des tuyauteries.

Nous, habitants de l'agglomération de Cergy-Pontoise, exigeons que la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise (CACP) intervienne auprès de son délégataire – CYO Veolia – afin que les décisions permettant à chaque foyer de disposer d'une eau peu calcaire soient prises.

Plusieurs solutions existent, mais la plus simple consiste à approvisionner l'agglomération à partir de l'usine de Méry-sur-Oise.

NOM : **PRENOM** :

ADRESSE :

COURRIEL :

Signature :

À retourner à **AGLEAU - 43 rue de Cergy - 95000 Neuville-sur-Oise**

Informez-vous, soutenez-nous, adhérez à AGLEAU

Notre association agit pour des services publics locaux de qualité et efficaces. Pour nous, l'eau n'est pas une marchandise mais un bien commun et c'est pourquoi nous défendons le retour en régie publique de sa gestion.